

la **feuille** du **BOIS**

Journal municipal
d'informations
de La Ville du Bois

NUMÉRO

195

Novembre 2024

• PLAN LOCAL D'URBANISME RÉVISÉ •

**Une enquête publique
pour s'exprimer sur le projet**

⊕ d'actualités sur www.lavilledubois.fr

La Ville du
BOIS



• RETOUR EN IMAGES •



SAMEDI 5 OCTOBRE

ESSONNE VERTE, ESSONNE PROPRE

Organisé chaque année en octobre, le ramassage des déchets dans nos bois a réuni des volontaires motivés et efficaces sous un soleil éclatant ! Jean René, un Urbisylvain toujours aussi engagé dans la préservation de l'environnement, a présenté le nouvel outil qu'il a mis au point pour ramasser les déjections canines abandonnées par des maîtres peu scrupuleux. Cet inventeur avait déjà créé des pinces en matériaux recyclés qui facilitent le ramassage des papiers, des emballages divers mais aussi des mégots. A savoir, Jean René propose de fabriquer gratuitement un ramasse-objet aux personnes intéressées par sa démarche. Transmettez vos coordonnées au service Communication : communication@lavilledubois.fr ou 01 64 49 55 38



SAMEDI 12 OCTOBRE

BŒUF MUSICAL

La 11^e édition organisée par l'association Mozaïq a encore été marquée par la présence de groupes variés et de qualité : Miora, groupe Malgache urbisylvain ; l'association Vive la Musique et les groupes Dressed Up et Odham.

L'esprit "boeuf" a fonctionné à plein puisque les groupes n'ont pas hésité à profiter des plateaux libres pour partager des morceaux ensemble et avec le public !

Un grand merci à Phosnot pour la régie son et aux bénévoles de Mozaïq pour l'organisation. Rendez-vous l'année prochaine... avis à ceux qui veulent monter sur scène !



VENDREDI 20 SEPTEMBRE

JE LIS, J'AIME, J'EN PARLE !

Chaque trimestre, ce rendez-vous permet aux lecteurs de partager leurs coups de cœur sur des thèmes variés : policier, roman, fantastique, bande dessinée...

Le 20 septembre, les participants ont ainsi échangé autour de leurs lectures estivales !

MADAME, MONSIEUR,



Les feuilles d'imposition foncière ont précédé celles des feuilles dans nos jardins. L'automne est bien là avec ces précipitations inhabituelles appelées à se multiplier. Heureusement nous n'avons pas subi de dégradations importantes comme dans certaines de nos villes voisines où bon nombre d'habitants se sont retrouvés inondés.

Vous avez pu constater que **certains taux, dont celui de la commune, n'ont pas évolué** mais que la base d'imposition ou valeur locative de votre (vos) bien(s), déterminée par les services fiscaux, avait augmenté de 3.86 %.

Ce taux d'imposition local, que nous essayerons de maintenir en 2025 après une première baisse dans les années 2000, évoluera peut-être ensuite. L'équipe municipale lauréate du grand concours, organisé a priori au mois de mars 2026, en décidera. **La situation financière du Département et davantage celle de l'Etat posent question.** Du côté du Département, il est nécessaire de trouver 40 millions € pour boucler le budget en ne prenant en compte que ce qui est obligatoire et du côté de l'Etat, 60 milliards €. Nous pouvons être certains que les décisions prises par l'un et/ou l'autre auront des conséquences dans nos collectivités et aussi indirectement sur nos projets plus personnels. **Bien que la situation financière de la commune soit saine, il y aura des choix à faire lors de l'examen du budget 2025.**

Nous avons pu réaliser cette année d'importants travaux sur le domaine et l'espace publics. Subsistent le **City Stade**, lieu de rencontre et d'expression de notre jeunesse, qui devrait être terminé pour la « Fête du Sport » fin novembre, ainsi que le **remplacement de l'ensemble des menuiseries de la Ferme de La Croix Saint-Jacques** avant la fin de l'année.

Autre sujet d'actualité, l'**enquête publique concernant le Plan Local d'Urbanisme (PLU)** se déroulera durant 1 mois. Le PLU détermine le droit des sols et il est applicable jusqu'à sa révision ou sa modification ultérieures. Il n'y a pas de changements majeurs par rapport au précédent. Nous avons affiné les règles concernant les divisions de terrains de manière à éviter que les habitants soient « les uns chez les autres » comme l'on dit et aussi imposer un certain taux de végétalisation pour conserver notre environnement. **Le commissaire enquêteur pourra prendre en compte vos remarques et suggestions du 4 novembre au 7 décembre.** Elles seront consignées dans un registre accessible sur place, ou depuis chez vous via un **registre numérique, accessible sur www.lavilledubois.fr**. A l'issue, un rapport sera rendu. Il reviendra au Conseil Municipal de traiter les remarques formulées à la fois par le public et les organismes officiels concernés, dont l'Etat.

Cordialement.

VoTRE MAIRE,
Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3600 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / **Co-directrice :** Christine Mermet / **Conseiller municipal délégué à la communication :** Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef :** Julie Blanvillain, Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr / **Photos :** Julie Blanvillain et autres contributeurs / **Conception :** Emendo / **Impression :** Imprimerie Payard - Marolles-en-Hurepoix



La Ville du Bois
jumelée avec
Tirschenreuth

Distribution de «La Feuille du Bois»

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38
ou communication@lavilledubois.fr



RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Exprimez-vous sur le projet

Dans le cadre de la révision du PLU, les Urbisylvains vont pouvoir se prononcer sur le projet arrêté par le biais d'une enquête publique qui se déroulera du 4 novembre au 7 décembre.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du projet de PLU révisé et consigner ses suggestions ou ses observations dans un registre mis à disposition sur place au service Urbanisme ou en ligne via : www.lavilledubois.fr.

Le registre numérique facilite l'accès à l'enquête publique en permettant aux participants de consulter le dossier et de déposer leurs contributions depuis leur domicile, sans avoir à se déplacer.

Par ailleurs, le commissaire enquêteur, Jean-Pierre Redon, tiendra 4 permanences pour recevoir la population :

- **Mardi 5 novembre**
de 8h45 à 11h45
- **Jeudi 14 novembre**
de 14h15 à 17h15
- **Vendredi 29 novembre**
de 14h15 à 17h15
- **Samedi 7 décembre**
de 8h45 à 11h45 (fin de l'enquête)



À l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur établit un rapport avec des conclusions après avoir étudié toutes les suggestions déposées (consultable pendant un an en mairie et en Préfecture). Le projet de PLU devra ensuite être approuvé par le Conseil municipal puis envoyé au contrôle de légalité. Un mois après sa transmission en Préfecture, il sera rendu exécutoire et remplacera le

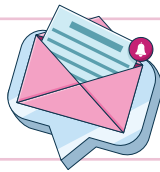
PLU actuel pour l'ensemble des demandes d'urbanisme déposées.

Registre et permanences :

Service Urbanisme,
20 rue Ambroise Paré
01 64 49 56 83

Horaires :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 17h15
- mercredi et samedi de 8h45 à 11h45



Une adresse mail permet également d'envoyer ses observations au commissaire enquêteur : revision-plu-lavilledubois@mail.registre-numerique.fr

• EN BREF •

Ouverture d'une nouvelle déchèterie-ressourcerie

Impasse de la Poudrette à Saclay
Accessible avec votre badge actuel
Lundi au samedi : 9h-17h45
Dimanche et jours fériés : 9h-12h45
Pour rappel, la déchèterie de Villejust reste ouverte. Les habitants pourront accéder aux deux déchèteries avec leurs badges actuels selon les modalités du 1 passage par jour (dans l'une ou l'autre) et 5 passages par mois. + d'infos sur www.siom.fr



Taxis La Ville du Bois

Trois taxis sont titulaires d'une autorisation de stationnement sur la commune de La Ville du Bois, il est donc possible de les héler sur le territoire.

Georges IEMMOLO

06 07 33 83 46

José SANTOS SILVERIO

06 12 23 50 79

Karim TARCHOUL

06 65 07 89 00

NUISANCES SONORES

Un point sur le trafic aérien

Des administrés se sont plaints de nuisances sonores récurrentes provoquées par des survols aériens le jour, mais également la nuit.

Après avoir pris contact avec la Maison de l'Environnement, située à Orly, il apparaît que certains avions peuvent survoler le territoire à une altitude plus basse qu'habituellement en raison de la météo, et notamment des alertes orages. Dans ce cas, les appareils dévient pour éviter les cellules orageuses : ils « coupent » le Volume de Protection Environnementale. Le VPE est un volume de l'espace aérien associé à une procédure de départ ou d'arrivée et dans lequel le vol doit être contenu pour des raisons environnementales. La « déviation » peut donc causer des nuisances sonores, mais il s'agit de sécurité aérienne.

Selon la carte des niveaux de bruit aérien de jour comme de nuit sur la commune (réalisée en octobre 2023) : le bruit est inférieur à 45 db(A) à l'est de la ville, et compris entre 45 et 50 db(A) à l'ouest. À savoir, la valeur limite réglementaire est de 55 db(A). L'OMS recommande 45 db(A) le jour. La nuit, toute la ville est inférieure à 40 db(A). À savoir, la valeur limite réglementaire est de 50 db(A). L'OMS recommande 40 db(A) la nuit.

Le site VITRAIL (Visualisation des TRAjectoires et des Informations en Ligne), accessible sur le site entrevoisins.groupeadp.fr, permet de visualiser les trajectoires d'avions en Île-de-France, mais aussi d'avoir un aperçu précis du volume sonore produit par chaque appareil, grâce aux données récoltées par les stations de mesures implantées par le Groupe ADP autour des aéroports.



Gare aux faux démarcheurs

Le démarchage à domicile est une activité commerciale légale et encadrée par la loi. Mais certains délinquants utilisent ce prétexte pour pénétrer dans votre logement afin de commettre un vol ou effectuer un repérage. Ils agissent en général par deux.

Si un démarcheur se présente à votre porte, quelques bons réflexes :

- Si vous le pouvez, vérifiez le nombre de personnes présentes avant d'ouvrir la porte (par le visiophone ou le judas).
- Exigez la présentation d'une carte professionnelle.
- Ne signez rien avant d'avoir le devis en main.
- Ne versez pas d'argent, ne signez pas de chèque, surtout antidaté.
- En cas de doute, proposez d'appeler l'organisme professionnel auquel est rattaché le démarcheur.
- Si le vendeur se montre insistant ou menaçant, composez immédiatement le 17 pour faire intervenir la police ou la gendarmerie.

L'Udaf de l'Essonne ouvre un service d'accompagnement aux démarches administratives en Langue des Signes Française (LSF)

Les demandes peuvent être faites par mail à id-lsf@udaf91.fr ou via l'application WhatsApp (06 98 63 51 25). Ce service est accessible aux particuliers et aux professionnels en lien avec le public sourd les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Les rendez-vous s'organisent dans les locaux de l'Udaf de l'Essonne, situés au 315 square des Champs-Élysées, à Evry-Courcouronnes ou en appel visio WhatsApp. Ce service est gratuit et confidentiel.

Pour toute question liée à la navigation aérienne, vous pouvez contacter la Mission Environnement de la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile), seule autorité compétente en la matière, à l'adresse suivante : environnement-DSNA@aviation-civile.gouv.fr



RÉUNION

Comment faire une rénovation énergétique efficace ?

Isoler son logement, oui mais comment ? Quels travaux privilégier ? Quel système de chauffage choisir ? Les conseillers de l'ALEC Ouest Essonne, pour le compte de Paris-Saclay Renov', le service de la rénovation énergétique de l'Agglo, et les artisans locaux seront présents le **mercredi 13 novembre en mairie pour répondre à vos interrogations.**

Organisée en soirée, l'animation Rénover Malin vous permettra de rencontrer des conseillers et des professionnels à l'écoute de vos projets, en partenariat avec le Département de l'Essonne.

Mercredi 13 novembre à 19h, dans la salle du Conseil de la mairie. Gratuit, sur inscription par mail : cie@alecoe.fr



BIODIVERSITÉ

Que faire au jardin à l'automne ?

Les arbres indigènes, ou locaux, sont particulièrement attractifs pour la biodiversité. Ils apportent le gîte et le couvert à la faune sauvage. Ils sont également des puits de carbone en fixant le CO₂ de l'air et produisent de l'oxygène. Leurs racines maintiennent le sol - limitant ainsi le phénomène d'érosion - et favorise l'infiltration de l'eau de pluie. Leurs feuilles mortes, brindilles et fruits forment la litière nécessaire à un sol sain et aux micro-organismes du sol.

À partir du 25 novembre (Sainte Catherine) jusqu'à la mi-mars, les arbres et arbustes à racines nues peuvent être plantés sans trop de risques, à condition que le sol ne soit pas gelé. La période est propice à la plantation car les arbres et les arbustes se mettent en dormance et ont alors plus de réserves pour fabriquer de nouvelles racines et bien démarrer au printemps.

C'est aussi la bonne saison pour commencer à tailler les arbres et les haies. La saison de reproduction des oiseaux étant terminée, vous ne risquez pas de déranger la petite faune avec les cisailles ou le sécateur. Les tailles de haies et l'élagage des arbres se pratiquent "classiquement" avant la montée de sève, c'est-à-dire en hiver, idéalement pendant les mois de novembre et décembre.

Par la Ligue de Protection des Oiseaux



Dans le cadre de la Journée nationale contre la précarité énergétique, l'agglo propose un spectacle ouvert à tous mardi 12 novembre à Massy : « Les impros de la rénovation », un spectacle d'impro drôle et enrichissant pour ne plus improviser sur la rénovation énergétique !

Mardi 12 novembre à 19h à l'Espace Liberté à Massy
Entrée libre, inscription conseillée sur www.paris-saclay.com



UN GESTE
POUR LA PLANÈTE

Améliorer la performance de ses radiateurs

L'efficacité des radiateurs garantit un bon confort thermique des occupants et/ou une consommation d'énergie de chauffage optimale.

Le radiateur doit être chaud sur toute la surface, du haut en bas et de gauche à droite, et bien sûr ne pas être couvert pour ne pas bloquer le rayonnement de la chaleur qu'il émet. Purger ou désembouer un radiateur permet donc d'améliorer sa performance. Une purge peut se réaliser une à plusieurs fois par saison de chauffe, le désembouage se fera quant à lui lors d'une nouvelle installation.

La purge d'un radiateur consiste à évacuer l'air contenu dans le radiateur et augmenter ainsi la surface d'émission de chaleur. Purger un radiateur est une opération simple que vous pouvez réaliser vous-même en prenant quelques précautions. Eteignez votre chaudière, commencez par purger le radiateur le plus proche de celle-ci et finissez par le plus éloigné, puis rétablissez la pression du circuit de chauffage.

Le désembouage consiste à évacuer les boues qui se sont accumulées dans les radiateurs dues à des impuretés. Cette opération se réalise à chaque changement de chaudière. Nous conseillons de passer par un professionnel pour réaliser cette opération (entre 400 € et 600 €).

Astuces

- Ne pas masquer les radiateurs avec un meuble, un rideau ou tout objet qui pourrait bloquer l'émission de chaleur.
- Placer des panneaux réfléchissants derrière les radiateurs qui sont placés sur les murs extérieurs non isolés. Cela permet d'améliorer les performances de 5 à 10 % car les panneaux permettent de renvoyer la chaleur par réfléchissement au lieu qu'elle soit dissipée dans le mur.



Mon Pajemploi au quotidien

L'Urssaf service Pajemploi lance « Mon Pajemploi au quotidien », une application mobile complémentaire au service Pajemploi et adaptée aux besoins des nouveaux parents employeurs et des assistants maternels.

Avec cette application, gratuite et optionnelle, l'Urssaf simplifie les démarches des parents employeurs et sécurise la relation de travail avec leur assistant maternel.

Suivez tous vos contrats en toute transparence (planning partagé, calculs automatiques, déclaration instantanée, gestion multi-contrats...).

+ d'infos sur

www.pajemploi.urssaf.fr/



BROCANTE

Vide ta chambre

La FCPE organise sa traditionnelle brocante « Vide ta chambre » qui aura lieu le dimanche 17 novembre à l'Escale, de 8h30 à 17h. Vous pourrez y trouver des articles de puériculture, vêtements, livres et jeux pour enfants.

Appel aux dons : Un stand sera tenu par la FCPE pour récolter plus de fonds. Si le cœur vous en dit, offrez à l'association des jeux, des livres ou des accessoires de puériculture en bon état (pas de vêtements). Dépôt des dons du 1^{er} au 15 novembre au service Educatif, les lundis, mardis et jeudis de 8h15 à 12h et de 14h à 17h45, le mercredi de 8h15 à 12h et le vendredi de 8h15 à 12h et de 14h à 17h30.



Tous les bénéfices (inscriptions, buvette et vente des dons) seront intégralement reversés aux 4 écoles publiques de La Ville du Bois afin de financer leurs projets pédagogiques.

Sur place : boissons, gâteaux faits maison et crêpes.

Informations :

com.fcpevldb@gmail.com

Quotient familial

Les familles peuvent dès à présent actualiser leur quotient familial, pour l'année civile 2025, en envoyant leur dernier avis d'imposition au service Educatif. **La démarche, obligatoire, est à effectuer jusqu'à mi-janvier 2025.**

Le quotient familial sert de base aux familles pour ajuster les tarifs des différents services attachés aux enfants.

+ d'infos auprès du service Educatif,

01 64 49 59 45, educatif@lavilledubois.fr



• RDV... DE LA PETITE ENFANCE •

Camion PMI « Les Petits Pas »

Permanences de puériculture sur le parking de l'Escale, 14 chemin des Berges, assurées par le camion de la Protection maternelle et infantile (PMI).

Tous les vendredis matin des semaines paires de 9h à 12h30 sur RDV au 06 80 72 81 94.

Biblio-bébé

Mercredis 6 novembre et 4 décembre, de 10h à 11h

Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sur inscription.

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles 01 64 49 59 41, bibliotheque@lavilledubois.fr

Accueil parents-enfants « 1, 2, 3 Soleil »

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un parent. Accueil gratuit les vendredis de 9h à 11h30. Espace « Les lutins du bois » en face de l'Escale. Renseignements au 01 69 63 32 72.

Vendredi 8 novembre : Atelier relaxation

Vendredi 15 novembre : Atelier pâtisserie

Vendredi 22 novembre : Motricité inter-structures

Vendredi 29 novembre : Transvasement

Fête du sport

Pour cette 13^e édition, essayez-vous aux activités ludiques et sportives proposées par nos associations urbisylvaines (tennis, foot, taekwondo, pumptrack, boxe, tennis de table, danse et autres ateliers surprises !).

Cette année, le Comité Handisport de l'Essonne animera un atelier parcours fauteuil et une activité sarbacane. Tenue de sport conseillée. Pensez à apporter votre gourde. La FCPE tiendra une buvette.

Distribution de passeport à compléter à chaque stand. Inscription sur place avant 17h. Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs non accompagnés, imprimable depuis www.lavilledubois.fr

Participation libre et gratuite. Tout public à partir de 7 ans. Nouveauté : un mini-parc d'activités sera destiné aux 3-6 ans. **Dimanche 24 novembre, de 14h à 17h30**
Escale, 14 chemin des Berges



Atelier de co-réparation

Proposé par la Recyclerie sportive et Solicycle, financé par l'agglo Paris Saclay. Apprenez auprès de techniciens qualifiés et grâce à un stock de pièces détachées de réemploi à effectuer vos réparations (vélo, trottinette, rollers, skate...).

Samedi 23 novembre de 14h30 à 17h30

Parking du gymnase des Bartelottes, chemin de Lunézy. Accès libre et gratuit.



Soirée-Théâtre « Mariage à la con »



Par la compagnie A tour de rôle

Le mariage. Le plus beau jour de la vie d'un couple. Normalement... Parce que quand l'organisation de la noce dérape à cause des serveuses nunuches, du cuisinier monomaniacque, des histoires de famille qui remontent à la surface et de bien d'autres rebondissements, ça devient très compliqué, mais très drôle pour le public et on a alors affaire à une belle pièce démontée.

Samedi 16 novembre, 20h30

Escale, salle H.G. Adam. Tarif : plein 7 € / réduit 5 € (étudiant et - 15 ans). Sans réservation.

Téléthon

Samedi 30 novembre

Urnes de dons dans le centre commercial VDB au profit de l'Association Française pour la Myopathie (AFM).

Le service Culture-Sport et Vie associative recherche des bénévoles pour tenir les stands dans la galerie, contact 01 64 49 55 40 ou culture.sport@lavilledubois.fr

+ d'infos, service Culture, Sport, Vie Associative :

01 64 49 55 40, culture.sport@lavilledubois.fr



BIBLIOTHÈQUE

Nuit d'encre

Equipés de lampes frontales, les spectateurs sont invités à suivre une aventure nocturne, déambulatoire, littéraire, ludique et burlesque à l'intérieur de la Bibliothèque.

Vendredi 29 novembre à 19h

Spectacle pour adultes et adolescents à partir de 10 ans par la compagnie Téatralala. Durée 1h10. Gratuit, sur inscription.

HISTOIRE

Le Plessis Saint-Père

Au 15^e siècle, le Plessis Saint-Père était un manoir entouré de quelques chaumières et de laboureurs. Les propriétaires successifs le transformèrent considérablement. Ils tracèrent trois belles avenues en « pattes d'oie » vers la route Royale, puis creusèrent des fossés et des douves remplies d'eau poissonneuse avec un pont-levis. Enfin, ils déplacèrent le lit du Rouillon et laissèrent la forêt envahir l'ancien village.

Une croix fut érigée à la croisée des chemins à l'intention de Saint Jacques Le Mineur, patron de la Paroisse de Ballainvilliers.

Après les travaux, le manoir est appelé « Le Château de la Croix Saint Jacques ». Il fut richement décoré par les plus grands artistes de l'époque : François Girardon, sculpteur d'Apollon et des Nymphes

qui ornent les fontaines dans les jardins du Château de Versailles, ainsi que Thomas Germain, orfèvre, et le peintre Pierre Henri de Valenciennes.

Monsieur Chagot, propriétaire des Forges du Creusot, hérita du Château qui appartenait précédemment à Mme de Montessuy. Il le vendit à Monsieur Delorme qui y organisa des fêtes somptueuses. Il fit démolir le château en 1827 pour ne garder que la ferme, qui fut ensuite transformée en haras. A partir de 1854, les activités déclinèrent. La ferme fut vendue aux enchères par lots en 1894.

Monsieur Gobin Daude, industriel, acheta les trois principales parcelles, les autres furent achetées par des agriculteurs de La Ville du Bois.



Plusieurs personnes célèbres ont fréquenté le château :

- Suzanne Lenglen : championne du monde de tennis venait s'entraîner dans les années 1920 sur les cours de tennis.
- Jacques Tati : cinéaste français y réalisa en 1936 son 1^{er} court-métrage : « Soigne ton gauche » avec la participation de jeunes Urbisylvains. C'était les prémices de ses futurs célèbres films : « Jour de Fête », « Les vacances de Monsieur Hulot », « Mon Oncle »...

La Ferme de La Croix Saint Jacques fut achetée par la commune dans les années 80 et devint un centre de loisirs communal. Il abrite également le conservatoire de Musique.

Par l'association Transmettre

• ASSOCIATIONS •

Nouveaux cours :

Yoga adapté

L'APY (Association pour le Yoga) a ouvert un cours de Yoga adapté pour les adhérent.e.s ayant des problématiques physiques provisoires ou pérennes. Des supports (chaise, mur et accessoires) sont utilisés pour sécuriser la pratique. L'objectif est de renforcer sa mobilité, favoriser son équilibre physique et mental et prendre soin de soi.

Jeudi de 10h30 à 11h45. Tarif : 189 €
Informations, 06 72 35 91 30



Retour sur un été sportif au Licorne Dodgeball Club

Cet été, les compétitions de haut niveau se sont enchaînées pour les joueurs et joueuses du LDC.

Les résultats parlent d'eux-mêmes en Challenges nationaux (l'équivalent des championnats de France). Le LDC conserve la 1^{re} place en Femme et en Mixte où il est invaincu depuis respectivement 2019 et 2022. Il termine 2^e en Junior, Minime et Benjamin et 3^e en Open. On peut noter le très bon niveau des équipes secondes qui terminent 3^e en Mixte et 4^e en Femme et en Open.

En juillet, 8 Licornes se sont rendues en Italie lors du premier Euro junior de Dodgeball. La France a trusté la première place des 3 catégories représentées, à savoir U15, U18, et Girls. En août, 12 Licornes ont gagné l'Autriche pour le Championnat du monde de Dodgeball. L'équipe fé-



Les Licornes à Libourne lors des Challenges nationaux des catégories Mixte, Benjamin et Minime

minine française termine 7^e sur 22, l'Open 12^e sur 26 et la Mixte 14^e sur 25. Félicitations à toutes les Licornes, petites et grandes, aux coaches, aux bénévoles et aux parents.

Le LDC remercie la mairie pour son soutien. Les créneaux au gymnase des Bartelottes permettent aux Licornes des entraînements de qualité qui se concrétisent dans les résultats du club.

• EXPRESSION LIBRE •

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Vert Autrement

La propreté de notre commune est vitale. Il apparaît qu'une dégradation progressive de déchets se met en place. Il est crucial de le reconnaître et d'en tenir compte. La Mairie, bien qu'engagée, ne peut porter seule cette responsabilité. C'est à nous, citoyens, de prendre conscience de notre rôle pour redonner à notre ville l'éclat qu'elle mérite. Nous observons trop souvent des déjections animales sur la place Beaulieu, lieu de jeux et de festivités, mais aussi sur les trottoirs et passages, rendant leur usage périlleux. Ces espaces étroits forcent nos enfants et nos seniors à s'aventurer sur la route rendant leur trajet risqué. Une situation préoccupante pour leur sécurité mais également pour les poussettes et pour les personnes en situation de handicap. Nous participons à des initiatives comme "Essonne propre, Essonne verte", mais nous constatons des dépôts sauvages, mégots, papiers et sacs de nourriture abandonnés dans nos rues. Il est temps de promouvoir un véritable vivre-ensemble. Nous devons établir des règles communes qui soient à la hauteur de nos aspirations, notre ville mérite d'être synonyme de sécurité et de propreté pour tous. Mobilisons-nous, engageons-nous pour un avenir plus propre et plus solidaire.

GRÉGORY NOFERI
Conseiller municipal



EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

L'insécurité est un sujet malheureusement récurrent. Aujourd'hui, malgré la baisse constante des subventions de l'État, la mairie a budgétisé un plan de reprise des caméras de surveillance. A court terme, certaines caméras seront remplacées par des modèles plus performants et une nouvelle sera installée. A moyen terme, l'augmentation des zones à sécuriser sera étudiée grâce à l'ajout de caméras plus performantes. La technologie évoluant dans ce domaine, nous le prenons en compte dans nos choix. Nous vous rappelons qu'en cas de trouble à l'ordre public ou d'infraction, n'intervenez jamais personnellement. Appelez le 17 et transmettez le maximum d'informations à la Police.

Vous avez pu remarquer que des rues sont à nouveau éclairées la nuit. En effet, à l'écoute des Urbisylvains, certaines zones plongées dans le noir pouvaient provoquer un sentiment d'insécurité. Notre parc d'éclairage public est constitué à 30 % de technologie LED afin de pouvoir contrôler chaque point lumineux à la demande.

Comme tout projet municipal, l'étude et la recherche de budget peuvent prendre du temps, voire plusieurs mandats. Pour chaque initiative, des demandes de subventions sont réalisées afin de minimiser les coûts pour la commune.

DIMITRI LAVRENTIEFF
Conseiller municipal délégué
à la Communication



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky CARRE, Travaux, Sécurité des bâtiments, Transports et Aménagement du territoire

Anne BERCHON, Environnement, Cadre de vie et Petite enfance

Arnaldo GIARMANA, Educatif

Martine PEUREUX, Culture, Associations culturelles et sportives, Festivités et Jumelage

Guy ERNOUL, Finances

Marie-Claude KARNAY, Solidarité et logement

Thomas BEAULIEU, Jeunesse

Maithée BODOQUE-MUNOZ, Urbanisme

Conseillers municipaux :

Maurice BOURDY, Suivi technique et organisation des cérémonies commémoratives et associatives

Robert ARNOULD-LAURENT, Technologies de l'information et de la communication

Nicole LEBON, Educatif

Sylvère PERDREAU, Environnement et Cadre de vie

Catherine JOUAN, Solidarité et Logement

Dimitri LAVRENTIEFF, Communication

Patrick BOURILLON, Sport associatif

Sandrine BOUILLET, Manifestations culturelles

Marie-Claude MORTIER

Ibrahim OSSENI

Christelle DERCHAIN

Hélène CARPENTIER

Sylvie RIBAUT

Anthony POURRAIN

Tatiana STANKOVIC

Groupe « Vert Autrement »

Grégory NOFERI

Dolores LOPES

Yannick GUIGNETTE

Benjamin DEFAYE

Valérie HUEBER

État civil

Bienvenue

6 septembre 2024 : Lyséa VITRY
 11 septembre 2024 : Ziyad LAASRI
 15 septembre 2024 : Ahika'ora TEROOATEA
 17 septembre 2024 : Andréa GERVREAU
 22 septembre 2024 : Youna PERRIN SARKISSIAN

Félicitations

7 septembre 2024 : Florence LETELLIER et Kevan NASSIR POUR
 21 septembre 2024 : Régis GARNIAUX et Isabelle CATRAIN

Condoléances

3 juillet 2024 : Alice BELLÉGUIC épouse MARTIN
 14 juillet 2024 : Augusto SOARES
 30 août 2024 : Geneviève WÄSSEN veuve MOLLE
 6 septembre 2024 : Thérèse PICHOFF épouse KLATT
 8 septembre 2024 : Robert LEVIGNAC
 9 septembre 2024 : Monique CHESNAIS veuve COQUELIN
 14 septembre 2024 : Marcel TOUSSAINT
 21 septembre 2024 : André BOSSELET

• UTILE •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
 Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
 Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANENCES

Aide aux victimes -

Renseignements : 01 60 78 84 20 ou sur www.mediavipp91.fr

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 64 86 11 10.

Accueil, écoute et soutien des jeunes -

Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé.

AAPISE - Inter'Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

Accompagnement administratif et

juridique - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation -

Information, écoute, orientation. Sur rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie, place du Général de Gaulle.

Permanence OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Renseignements au 01 60 78 17 11.

Avocat - Consultation gratuite sur rendez-vous au Palais de Justice d'Evry les lundis et mercredis de 9h à 12h en appelant le 01 60 77 11 88

Maison de justice et du droit - Des professionnels du droit vous accueillent gratuitement pour vous conseiller en cas de litiges. 01 64 86 14 05 du lundi au vendredi 9h-12h/13h30-17h30. Rue des Bergères 91940 Les Ulis.

CAF - Evry (1-3 impasse Alexis Trinquet), du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (le mercredi uniquement sur rendez-vous). Tél. : 0 810 25 91 10.

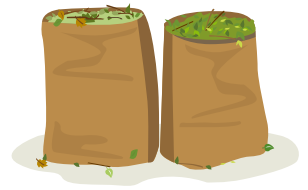
CPAM - Arpajon (15 rue Jules Lemoine) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h. Tél : 36 46

Notaire - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne, Contact : 01 60 78 01 27 ou www.chambre-essonne.notaires.fr

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- **Lignes de bus M151 et M154** : relie Arpajon à Paris (Porte d'Orléans). Le M154 est plus direct (ne passe pas par le centre-ville de Longjumeau).
 - **Ligne de bus M153** : relie Arpajon à Massy (RER B)
 - **Ligne de bus DM152S** : en service pendant la période scolaire. Plusieurs circuits : collège Pablo Picasso à Saulx-les-Chartreux - Grange aux Cercles et Longjumeau Les Côteaux - Les Renondaines
 - **Ligne de bus 17** : du lundi au samedi, toutes les 15 à 60 minutes ; de la gare d'Épinay-sur-Orge (RER C) au RER B du Guichet à Orsay, en passant par le centre commercial, les Joncs Marins et le collège Louise Weiss (Nozay)
 - **Ligne N123** : circule 7j/7 de 23h40 à 04h20, avec un passage toutes les heures, entre Paris Châtelet et la Gare d'Arpajon, arrêt La Grange Aux Cercles à La Ville du Bois.
- i** Horaires et parcours : lavilledubois.fr > Côté pratique > Transports

Une dernière collecte des végétaux début décembre



La collecte des végétaux s'effectue du 15 mars au 15 novembre inclus (sauf la semaine du 15 août). La dernière collecte aura donc lieu le mardi 12 (RN20), mercredi 13 (ville) et jeudi 14 novembre (voies étroites).

Une dernière collecte début décembre

La collecte de rattrapage de la semaine du 15 août aura lieu la première semaine de décembre : le mardi 3 (RN20), mercredi 4 (ville) et jeudi 5 décembre (voies étroites).

URGENCE(S)

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Maison Médicale de Garde** : 01 64 46 91 91
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00 ou 17 (de 18h à 8h)
- **Eau** : 0 977 40 11 42
- **Électricité** : 0 972 67 50 91
- **Gaz** : 0 800 47 33 33

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Marie-Pierre RIXAIN

Députée de la 4^e circonscription de l'Essonne
marie-pierre.rixain@assemblee-nationale.fr
 06 40 89 45 75

DÉCHÈTERIE - RESSOURCERIE DU SIOM

Ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, le samedi de 9h00 à 17h30 et le dimanche de 9h00 à 12h45 (dernier passage 10 minutes avant la fermeture).
 Avenue des Deux-Lacs, Villejust
i Contact : 01 64 53 30 00 - www.siom.fr
 Encombrants et DEEE : Enlèvement gratuit sur appel au 01 83 63 50 03

• AGENDA •



• **Dimanche 24 novembre,**
de 14h à 17h30 •

FÊTE DU SPORT

Escale, 14 chemin des Berges
Activités ludiques et sportives encadrées par les associations urbisylvaines et ateliers handisport par le Comité Départemental. Participation libre et gratuite, à partir de 7 ans. Nouveauté : un mini-parc d'activités sera destiné aux 3-6 ans.

Du 19 octobre au 9 novembre

• Exposition interactive « La cour des contes » •

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles
En accès libre. Pour les 7-12 ans.

Mercredi 30 octobre, 10h

• « Le Bal des P'tits monstres » •

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles
Spectacle pour enfants à partir de 5 ans.
Par la compagnie Dans les Bacs à Sable.
Sur inscription.

Lundi 11 novembre, 11h30

• Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 •

Rassemblement devant la mairie

Mercredi 13 novembre, 19h,

• Réunion « Comment faire une rénovation énergétique efficace ? » •

Salle du Conseil de la mairie
Par Paris-Saclay Rénov'
Gratuit, sur inscription par mail :
cie@alecoe.fr

Samedi 16 novembre, 20h30

• Soirée-théâtre « Mariage à la con » •

Escale, 14 chemin des Berges
Par la compagnie A tour de rôle.
Tarif : plein 7 € / réduit 5 €
(étudiant et - 15 ans). Sans réservation.

Dimanche 17 novembre, de 8h30 à 17h

• Vide ta chambre ! •

Escale, 14 chemin des Berges
Par la FCPE. Articles de puériculture,
vêtements, livres et jeux pour enfants

Samedi 23 novembre, de 14h30 à 17h30

• Atelier de co-réparation •

*Parking du gymnase des Bartelottes,
chemin de Lunézy*
Atelier de co-réparation vélos,
trottinette, roller, skate...
Accès libre et gratuit.



Vendredi 29 novembre, 19h

• Nuit d'encre •

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles
Une aventure nocturne déambulatoire,
burlesque et littéraire avec la compagnie
Téatralala. Pour adultes et adolescents à partir
de 10 ans / durée 1h10. Gratuit, sur inscription.

Samedi 30 novembre

• Téléthon •

Urnes de dons dans le centre commercial
VDB au profit de l'Association Française pour
la Myopathie (AFM).



Suivez l'actualité sur
www.lavilledubois.fr
et sur **fb lavilledubois91**



Concours photo : La Ville du Bois en noir et blanc

La Ville lance un concours photo pour habiller les murs menant à la Maison Culturelle des Joncs Marins (MCJM). Enfants, adolescents et adultes, amateurs ou professionnels, vous pouvez tous participer !
Concours ouvert **jusqu'au 31 décembre 2024**. Règlement et inscription sur www.lavilledubois.fr + d'infos, service Culture, Sport, Vie Associative : 01 64 49 55 40, culture.sport@lavilledubois.fr

DÉCEMBRE EN BREF

Mercredis 4 et 18 décembre :

Ateliers de Noël à la
Bibliothèque

Samedi 7 décembre :

Gala de Danse et Gym du Bois

Mercredi 11 décembre :

Spectacle de Noël à la
Bibliothèque

Vendredi 13 décembre :

Je lis, j'aime, j'en parle !

Vendredi 13 décembre :

Soirée-théâtre

Du 13 au 15 décembre :

Marché de Noël